

A l'appel du SNPDEN, les personnels de direction dans l'action

Motion préparée par le bureau national, retravaillée par une commission BN+SA et présentée au CSN par Philippe TOURNIER



« Le 13 mai 2003, le SNPDEN était dans la rue aux côtés des autres salariés du public et du privé. La remise en cause de nos retraites inaugure la destruction programmée de la protection sociale mais aussi des services publics.

C'est un choix de société que nous refusons. Si des réformes sont nécessaires, d'autres solutions sont possibles.

manque à sa parole à notre égard telle qu'il l'avait engagée au travers du protocole. Déjà, les conséquences néfastes se font sentir sur le mouvement des personnels de direction : 130 postes disponibles en moins, du fait de la quasi-suppression du CFA.

C'est la gestion de nos carrières qui est agressée.

place des assistants d'éducation à la réflexion sur le calendrier scolaire, du temps hors de la présence des élèves à la gestion des remplacements, le ministère n'entend plus et ne répond pas.

Le syndicalisme réformiste suppose d'avoir des interlocuteurs convaincus de l'intérêt pour tous de négocier avec les représentants légitimes des personnels. Ce n'est pas aujourd'hui le cas.



Nous n'acceptons pas les méthodes gouvernementales. Après la parodie de concertation des Assises des libertés locales dont le SNPDEN a été généralement écarté comme d'autres acteurs de vie sociale, voilà les annonces fumeuses sur les transferts de blocs de compétences non définis et celles, ahurissantes, sur les transferts incohérents de personnels.

C'est la nécessaire réforme de l'État qui est dévoyée en démembrement de ses missions.

L'une des prochaines étapes ne serait-elle pas cette « autonomie » nouvelle manière modifiant la loi de juillet 1983 et le décret du 30 août 1985 ? Priver le représentant de l'État de la présidence du CA, c'est mettre fin aux équilibres éprouvés des EPLE.

C'est ouvrir la voie à toutes les dérives et mettre en cause le métier que nous avons construit.

Au delà de l'attaque contre le service public, contre les fonctionnaires, et ses conséquences pour tous, c'est l'État qui

De non réponses en atermoiements, de promesses de concertation en affirmations péremptoires, voilà maintenant que nous bénéficierions déjà de l'ARTT au travers de nos congés légaux actuels ! Rien n'a vraiment avancé depuis un an.

En tout état de cause, les personnels de direction imposeront que ce dossier soit ouvert.

Point essentiel d'une gestion juste de nos carrières, l'évaluation est elle aussi attaquée : dès à présent, le rapport d'étape annuel, élément fondamental de « l'évaluation - conseil », est supprimé, cédant d'emblée le pas à une « évaluation - gestion » mise en place à marche forcée un an à peine après les premières lettres de mission.

Nous n'abandonnerons pas notre combat syndical pour une évaluation et une gestion transparente de nos carrières.

Sur les autres dossiers également, de la mise en

Aujourd'hui le SNPDEN est dans l'action, solidaire de ceux qui luttent pour la défense du service public et ne sera pas le complice d'une mise aux normes libérales de l'Ecole publique.

Aujourd'hui, le SNPDEN est dans l'action pour défendre un métier que nous avons choisi et construit.

Aujourd'hui, réuni en CSN, le SNPDEN demande aux personnels de direction :

- de **n'apporter aucune entrave aux mouvements en cours dans les établissements dès l'instant où ils restent dans le cadre légal,**
- de **s'associer publiquement aux mots d'ordre de notre fédération, aux manifestations auxquelles elle appelle et de faire connaître nos positions syndicales notamment auprès des personnels, des élus et des médias locaux,**
- de **ne pas assurer l'accueil des élèves dès l'instant où les conditions de sécurité ne sont plus réunies et de fermer les établissements si nécessaire,**
- d'**être tous présents** à la manifestation nationale sur les retraites appelée par l'UNSA, la CGT et la FSU à Paris le 25 mai. »

**Vote du SNPDEN :
154 pour, 17 contre et 6 abstentions**

